

Dejace, Lahaye, Peny, membres actifs; MM. Delattre, Janssens et Puraye, membres associés.

Se sont fait excuser : MM. de Buggenoms, Delrée, Laloux et L.-E. Halkin.

M<sup>lle</sup> Lavoye remplit les fonctions de secrétaire.

Le R. P. Paul Janssens entretient l'assemblée de Nicolas de Borre qui fut le premier curé de la paroisse Notre-Dame aux lumières en Glain, et se dépensa sans compter dans cette charge où il éprouva de grandes difficultés.

#### LETTRES DU PRINCE DE VELBRUCK AU BARON DE TSCHUDY.

C'est à un hasard extraordinaire que les deux lettres dont on trouvera ici le texte, doivent d'avoir échappé à la destruction.

Au cours de la bataille de Borny que se livrèrent, le 14 août 1870, les armées françaises et allemandes, le château de Colombey appartenant à M. Tricorneau, fut incendié.

Des décombres, on retira, le 7 décembre suivant, trois feuillets de papier mesurant 0 m. 233 de hauteur et 0 m. 190 de largeur. Ils avaient été respectés par le feu qui, sans doute, avait dévoré bien d'autres documents.

Ces feuillets nous conservent le texte de deux lettres que le comte François-Charles de Velbruck, évêque et prince de Liège, adressait au baron de Tschudy.

Né à Metz, le 25 août 1734, le baron Jean-Baptiste-Louis-Théodore de Tschudy ou de Tschoudy, après avoir servi à l'armée et avoir obtenu la croix de chevalier de Saint-Louis, devint, en 1760, bailli de Metz.

Il résigna ses fonctions en 1774.

Il avait reçu le titre de conseiller du roi, et était le chef de la noblesse messine.

Naturaliste et botaniste, Tschudy était passionné pour l'agronomie. Dans le domaine de Colombey, qu'il avait hérité de son père, il avait aménagé de magnifiques jardins.

Jurisconsulte fort averti, il maniait avec aisance la prose et le vers.

Vers 1777, au grand regret de ses compatriotes, il abandonna sa province pour s'établir à Paris, et le 23 mars 1779, fut présenté à Louis XVI et à la famille royale, en qualité de ministre du prince de Liège. Celui-ci accorda aussi le titre de conseiller intime à Tschudy qui avait, semble-t-il, tout ce qu'il fallait pour lui plaire.

Appartenant à de nombreux corps savants, Tschudy fut nommé, en 1779, membre honoraire de la Société d'Émulation que Velbruck venait de fonder.

Trop peu ménager de sa santé, Tschudy précéda de peu dans la tombe le prince qui l'avait honoré de son amitié : celui-ci mourut le 30 avril 1784, tandis que le baron de Tschudy était décédé le 7 mars précédent (1).

Sa correspondance, reposant au château de Colombey, se trouvait, en 1870, aux mains de M. Tricorneau, dont la mère était une de ses descendantes.

L'une des deux lettres qui nous sont parvenues couvre deux feuillets attendant l'un à l'autre. Elle ne porte point de millésime, et n'offre comme date que : le 22 décembre. Mais comme il est question de l'affaire du recrutement pour les gardes wallonnes au pays de Liège, sur laquelle Velbruck revient dans la seconde lettre écrite le 13 janvier 1780, nous devons placer cette lettre en 1779.

Toutes deux montrent l'estime en laquelle Velbruck tenait son conseiller.

Dans la lettre du 22 décembre, comme la nouvelle année

(1) Il est assez curieux de constater qu'en dépit du rôle qu'il a dû jouer dans les affaires de la principauté en qualité de résident du prince à Paris, le baron de Tschudy soit resté à peu près inconnu aux auteurs liégeois.

Sur le personnage, voyez : E.-A. BEGIN, *Biographie de la Moselle*, t. IV, Metz, 1832, pp. 344-361, et *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. VI, Neuchâtel, 1932.

La liste de ses manuscrits, déposés à la Bibliothèque de Metz, figure dans E. FLEUR, *Table des mémoires de l'Académie nationale de Metz de 1904 à 1930*, Nancy, 1932, pp. 94-95.

Au point de vue liégeois, je ne trouve guère à mentionner que HUBERT-JOSEPH DE PAIX, *Eloge de Jean-Baptiste-Théodore baron de Tschoudy*, dont des extraits figurent dans *Almanach de la Société d'Émulation*, 1786, pp. 41-46.

est proche, Velbruck annonce à son correspondant l'envoi d'un stock d'exemplaires du nouvel almanach de Mathieu Laensberg, qu'il le charge de distribuer selon l'usage.

A sa lettre, le prince annexe quatre exemplaires de choix que nous pouvons croire revêtus d'une de ces charmantes reliures en soie enrichies de paillons, ou encore en cuir joliment doré, destinés au comte de Vergennes, au prince de Montbarey, à la baronne de Tschudy et au baron.

Le comte de Vergennes se trouvait alors à la tête du ministère des affaires étrangères, tandis que le prince de Montbarey détenait le portefeuille de la guerre.

Nous verrons plus loin quelles pouvaient être les raisons qui poussaient Velbruck à distinguer ces deux personnages dans la distribution des almanachs.

Notons ici que le célèbre almanach de Mathieu Laensberg jouait de la sorte le rôle attribué à Paris, au Calendrier de la Cour.

J'ai fait allusion, à la question du recrutement des gardes wallonnes au service de l'Espagne, dont se préoccupait Velbruck, et qui lui fournit la matière de sa seconde lettre tout entière.

Dans cette lettre, comme dans la première, il insiste sur le fait que s'il empêchait l'Espagne de recruter des soldats pour les gardes wallonnes dans la principauté, elle aurait bien difficile de s'en procurer, les autres pays, en général, n'acceptant pas qu'elle vienne s'en fournir chez eux.

Velbruck note, en passant, que les recruteurs espagnols ne se bornaient pas à enrôler des hommes pour les fameuses gardes wallonnes, mais qu'ils en embauchaient, en même temps, pour tous les régiments flamands. Seulement, ils avaient soin de conserver pour leurs corps les soldats les mieux bâtis, et n'attribuaient aux autres régiments que ceux qui ne leur convenaient point.

L'interdiction du recrutement aurait été d'autant plus pénible à l'Espagne, alors engagée, aux côtés de la France, dans la guerre contre l'Angleterre, que la désertion des troupes hollandaises et impériales mettait à la disposition

de ses agents, dans le pays de Liège, quantité d'excellents soldats.

Dans la lettre du 22 décembre, Velbruck se rallie à la proposition que lui avait faite le baron de Tschudy d'écrire à M. de Cabannes, commandant des gardes wallonnes, dans le même sens que le baron en avait parlé à l'ambassadeur d'Espagne.

La lettre du 13 janvier suivant ne fait qu'accompagner une lettre que le baron de Tschudy devait faire lire à l'ambassadeur d'Espagne, et dont il était autorisé à lui laisser une copie.

Si Velbruck insiste tant sur ce sujet, c'est vraisemblablement qu'en échange de la continuation de la permission de recrutement, il comptait obtenir de l'Espagne certains avantages.

La lettre du 13 janvier 1780 fournit un excellent témoignage de l'intérêt que le souverain portait au développement économique de la principauté.

Le prince qui protégeait les arts et les lettres, qui ne négligeait point d'assurer du travail aux chômeurs, apparaît dans ces lignes, préoccupé de chercher au dehors des débouchés pour les produits de l'industrie liégeoise.

Au moment où il les traçait, les États-Unis de l'Amérique du Nord luttèrent pour obtenir leur indépendance. Tous les vœux de l'Europe sont formulés pour eux, déclare Velbruck.

Mais la grande raison qui l'y pousse se trouve sous la plume du prince : dans l'indépendance des États-Unis, les autres états espèrent trouver la possibilité de « commercer et négocier avec eux », et Velbruck, fin politique, va chercher à faire naître, pour son pays, l'occasion d'un aussi profitable trafic.

Le baron de Tschudy se trouvait en relation avec le célèbre Franklin. Velbruck lui demande de lui parler du pays de Liège, car il n'en est pas qui mérite d'être plus connu des Américains, en raison des manufactures de tout genre qui s'y trouvent établies et des productions naturelles de son sol.

Le prince ne se contentait pas de cette déclaration louangeuse. Passant sur le terrain de la pratique, il annexait à sa

lettre un tableau des manufactures de ses états et des produits qu'elles pouvaient fournir.

Il est regrettable que ce document, hautement intéressant au point de vue de notre histoire économique, ne nous ait pas été transmis.

J'ignore si la tentative de Velbruck a abouti à des résultats concrets. Il faut, en tout cas, l'en louer.

Affaire d'ordre militaire, affaire de caractère économique pour lesquelles les bonnes dispositions du comte de Vergennes et celles du prince de Montbarey seront grandement utiles : nous savons maintenant pourquoi Velbruck leur fait offrir des exemplaires choisis de l'almanach de Mathieu Laensberg.

Un dernier trait est à l'honneur de son caractère : on est alors en décembre, mais il n'oublie point d'accorder au baron de Tschudy l'autorisation de séjourner, le printemps venu, dans sa propriété de Colombey.

Les formules qui terminent les lettres du prince sont bien connues de ceux qui ont manié des correspondances d'autrefois ; mais comment ne pas regretter que nous ayons perdu le secret de ces phrases si riches d'une politesse exquise et, tout ensemble, de dignité, qui permettaient à un souverain de se dire de son subordonné son « très humble et très obéissant le Prince de Liège ».

JOSEPH BRASSINNE.

#### Le prince de Velbruck au baron de Tschudy (22 décembre 1779).

Je Vous ay adressé, mon cher Monsieur le Baron de Tschoudi, un paquet d'allmanachs de Landsberg pour distribuer selon l'usage.

Je Vous joing deux : l'un pour monsieur le Comte de Vergenne, l'autre pour le Prince de Monbary, et deux pour vous, dont l'un je Vous prie de l'offrir à Madame la Baronne de Tschoudi de ma part.

Je crois d'avoir oublié de Vous dire que vous est bien le maître, au printemps, de jouir de votre belle campagne.

J'accepte l'offre que vous voulez me faire de bien vouloir écrire à monsieur de Chabanne (1), comandant des gardes wallons au

(1) Velbruck prenait, à l'égard des noms patronymiques, d'aussi grandes libertés que vis-à-vis de l'orthographe. Le personnage dont

service d'Espagne, dans le gout comme vous en avez parlé à Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne. Il est certain que les gardes wallons, si bien que les autres régiment wallons pour lesquels ils recrutent, perdront tout, s'ils perdent la permission de recruter dans ce pays icy.

Comme il n'y a qu'un vœux general dans l'Europe que les Etats unis de l'Amerique restent libres, et que les autres nations peuvent comerer et negotier avec eux.

Il n'y a pas de pays qui merittent plus d'être connu d'eux que celuy cy par les manufactures en tout genre qui sont etablis icy et par les productions que les entrailles de la terre y fournissent, et comme il me paroît que vous est en liaison avec Monsieur de Frankelin, vous m'obligerez beaucoup de luy en parler. A cet effet, je vous joint un tableau des differentes manufactures et production du pays qui sont etablis icy, et qui peuvent remplacer ce que les Etats unis tiroient anciennement de l'Angleterre. S'il goutte ce projet, on pourroit entrer dans un plus ample detaille, pour la sureté et convenance reciproque.

Nous ignorons encor le detailles du revers de Monsieur le Comte d'Estaing, qui paroît un homme bien valeureux (1).

Je suis, mon cher Monsieur le Baron de Tschoudi, en vous offrant bien sincèrement les vœux, au sujet de la revolution du tems, les plus vifs, pour l'accomplissement de tout vos desirs, votre tres humble, tres obeissant

le Prince de Liege.

Liege, ce 22 decembre.

(13 janvier 1780.)

Je Vous joing, mon cher Monsieur le Baron de Tschoudi, une lettre ostensible a Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne. Vous pouvez meme luy en laisser une copie, s'il le souhaite. Vous verrez hors de son contenu, de quoi il s'agit.

Il est certain, si je (2) empechois les Espagnoles de recruter dans mes etats, je ne scai ou ils recruteroient, les Pays-Bas et generalement tous les autres etats leurs etant fermés. Les gardes wallons,

il est ici question, s'appelait en réalité Philippe de Cabanes. Nommé, le 30 août 1771, lieutenant-colonel du régiment des gardes wallonnes, avec grade de lieutenant-général, il mourut, à Madrid, le 29 août 1780 (Voyez GUILLAUME, *Histoire des gardes wallonnes au service d'Espagne*, Bruxelles, F. Parent, 1858, p. 294).

(1) Bien qu'il eût accompli des prodiges de courage, le comte Charles-Hector d'Estaing, amiral, avait échoué dans sa tentative de s'emparer de Savannah en Géorgie (Amérique du Nord), occupé par les Anglais. Cet échec amena sa disgrâce lors de sa rentrée en France en 1780.

(2) Velbruck avait d'abord écrit « je les », puis a biffé le second mot.

sous prétexte de recruter pour leurs corps, recrutent pour tous les autres régiments flamands, leur donnent les petits hommes et gardent les grands. La desertion des troupes hollandaises et autres de l'Empire leur fournit les plus beaux hommes, et en quantité. Vous pouvez faire connaître à Monsieur l'Ambassadeur ce détail.

Je suis de tout mon cœur, mon cher Monsieur le Baron de Tschoudi, votre très humble, très attaché

Le Prince de Liège.

13 Janvier 1780.

### LES CURÉS DE FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER (1).

1203. Bastien, prêtre de Fexhe (*Cartulaire de Saint-Laurent*, I, fol. 20, dans J. DARIS, *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, XI, p. 179 = *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, II, 1882, p. 199).

1276. Jean, vesti (J. CUVELIER, *Cartulaire du Val-Benoît*, p. 221).

1342, le 3 novembre, Jean de Banow résigne la cure de Fexhe et est promu chanoine de Saint-Materne dans la cathédrale de Liège (2) ; il n'était que clerc lors de sa nomination (3)

[La signature de Monsieur Jules Herbillon, qui aurait dû figurer au bas de l'étude : *Les curés de Kemeche (Province de Liège) (Leodium*, t. XXVIII, 1935, pages 53-56), étant malheureusement tombée lors de la mise en pages, cette étude a été attribuée, dans la table, au Révérend Père Kelly, à qui est due la notice débutant à la page suivante.

Nous nous excusons de cette erreur auprès de l'auteur, et prions le lecteur de vouloir bien prendre note de la rectification. J. B.]

(1) M. le conservateur honoraire L. Lahaye a bien voulu compléter cette liste par de nombreuses notes personnelles ; nous tenons à lui en exprimer toute notre gratitude. Nous rappelons que le présent répertoire, ainsi que ceux qui ont précédemment été publiés dans *Leodium*, ont été dressés avec des notes prises au cours d'un travail de toponymie ; ils sont donc tout provisoires, et nous souhaitons que d'autres chercheurs puissent les compléter : les archives du séminaire de Liège, auxquelles nous n'avons pas eu recours, leur en fourniront le moyen.

(2) Il est encore cité comme chanoine de Saint-Materne en 1360 (BORMANS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, IV, p. 328).

(3) La cure de Fexhe était un des « *beneficia clericis secularibus consueta assignari* ».

(U. BERLIÈRE, *Suppliques de Clément VI*, n° 660 : *Analecta Vaticano-Belgica*, t. I ; U. BERLIÈRE, *Lettres de Clément VI*, n° 577 : *Analecta*, t. VI).

1344, le 6 février, Jean, fils de feu Conrad de Ponte, est pourvu de la cure (*Ibidem*).

Avant le 11 septembre 1352. Pierre d'Awans, chanoine de Fosses en 1339, 1343 (1), mort en cour de Rome (*Ibidem*).

1352, le 11 septembre, Gilles de Habru (Hombroux(?), dépendance d'Alleur) est pourvu de la cure. Mais Gilles étant *inhabilis*, la nomination n'eut pas d'effet (*Suppliques de Clément VI*, nos 2462 et 2487).

1352, le 11 octobre, Henri de Loncin, diacre, demande la cure (*Ibidem*, n° 2487) et en est pourvu le 18 janvier 1353 (*Reg. Avin.*, 121, fol. 37) (2).

1353, le 18 janvier, Jean de Ora, dit Jean le Borgne d'Oreye, est pourvu, par Innocent VI, de la cure vacante par la mort de Pierre d'Awans, pour le cas où elle ne serait pas occupée par un autre. Cette nomination resta sans effet (U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI*, n° 52 : *Analecta*, t. V).

1353, 2 mars, Firmin Cambagii cède à Henri de Loncin son canonicat de Saint-Lambert à Liège en échange de la cure de Fexhe et d'une prébende au chapitre de Fosses (*Suppliques d'Innocent VI*, n° 127).

1353, 30 août, Jacques Rastelli cède à Firmin Cambagii un bénéfice au diocèse de Mende (France) en échange de la cure de Fexhe (*Ibidem*, n° 318).

Après 1350. Antoine (« Onton »), pléban de Fexhe (A. E. LG., *Avouerie de Hesbaye*, reg. 1, fol. 13 v°). Dans ce même registre, sont cités : Ystase, chapelain (fol. 10 v°), à la même date, et son successeur : Henri, chapelain (fol. 22 B).

Guillaume de Bolsée, chapelain, en 1354 (J. DARIS, *Op. cit.*,

(1) SCHOONBROODT, *Chartes du Val Saint-Lambert*, nos 189, 193, 194 ; cf. J. DE HEMRICOURT, *Œuvres*, II, p. 355.

(2) Il devint doyen de Saint-Lambert, et mourut en 1387 : J. DE HEMRICOURT, *Œuvres*, I, p. 450 ; II, p. 214, etc. ; J. DE THEUX, *Le chapitre de Saint-Lambert*, II, pp. 94-95.